



Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

S/26225
2 août 1993
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 30 JUILLET 1993, ADRESSEE AU PRESIDENT DU
CONSEIL DE SECURITE PAR LE SECRETAIRE GENERAL

J'ai l'honneur de me référer à la Force des Nations Unies chargée d'observer le dégagement (FNUOD).

J'avais indiqué au Conseil de sécurité que je consultais les gouvernements à propos du remplacement du bataillon d'infanterie finlandais qui sera retiré avant la fin de l'année (S/25809, par. 4). J'ai depuis accepté l'offre faite par la Pologne de fournir ce bataillon. En même temps, une unité logistique polonaise sera retirée et le soutien logistique sera consolidé au moyen d'un léger renforcement de l'unité logistique canadienne. Certaines tâches logistiques seront exécutées par les bataillons d'infanterie eux-mêmes. Ces modifications seront réalisées dans les prochains mois, à l'occasion de la relève des contingents.

La FNUOD comprendra donc des bataillons d'infanterie fournis par l'Autriche et la Pologne et une unité logistique provenant du Canada. En outre, les observateurs militaires de l'Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve (ONUST) assisteront la FNUOD comme auparavant. Les observateurs de l'ONUST viennent de 19 pays.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir porter ces informations à la connaissance des membres du Conseil de sécurité.

Le Secrétaire général,

(Signé) Boutros BOUTROS-GHALI
